



Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2023

M. le bourgmestre de la commune
de

Mondercange

Rue Arthur Thinnes
L-3919 Mondercange

Concerne : réunion du Comité du syndicat ProSud.

M. le bourgmestre,

Conformément à l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001 concernant les Syndicats de Communes, nous avons l'honneur de vous adresser en annexe une copie de la convocation du Comité du Syndicat ProSud pour la séance du vendredi 13 octobre 2023 à partir de 18:00 heures au Hall C – Ellergronn, Esch-sur-Alzette.

En vertu de l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001, vous devez en informer par écrit, dans les 3 jours, vos conseillers communaux.

Vous devez également porter ladite convocation à la connaissance des habitants de votre commune dans les formes usuelles dans le secteur communal.

Veillez agréer, M. le bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud
Le Président,
(s) Georges MISCHO



Réunion du Comité ProSud

La réunion du Comité du **vendredi 13 octobre 2023 à 18h00**, aura lieu dans la salle de réunion du syndicat PRO-SUD, **Hall C** - Ellergronn

ORDRE DU JOUR

- 1) Élection du Président du syndicat ProSud
- 2) Élection de trois (3) membres du Bureau du syndicat ProSud
- 3) Désignation de trois (3) délégués du syndicat ProSud dans le Conseil de Gérance d'AGORA
- 4) Démission du secrétaire du syndicat
- 5) Nomination du nouveau secrétaire du syndicat

Les membres du Comité du syndicat ProSud sont priés d'introduire leur demande aux différents postes à désigner par vote du Comité par simple courrier électronique à l'adresse du secrétaire du syndicat ProSud arni.biren@tice.lu pour le mercredi 11 octobre au plus tard, le reçu de votre candidature vous sera confirmé.

A titre d'information : la réunion du Comité du syndicat ProSud du 13 octobre sera suivie le même jour d'une brève réunion du Bureau du syndicat ProSud nouvellement élu pour fixer les dates de ses premières réunions.

Le secrétaire
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud
Le Président,
(s) Georges MISCHO

